



HAL
open science

Tourisme et développement durable : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique

Sylvine Pickel-Chevalier, Rémy Knafou

► **To cite this version:**

Sylvine Pickel-Chevalier, Rémy Knafou. Tourisme et développement durable : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique . Géoconfluences, 2011, Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient4.htm>. hal-01572134

HAL Id: hal-01572134

<https://hal.science/hal-01572134>

Submitted on 4 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



S'informer : le dossier

► Retour en première page des articles scientifiques

● **Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique**

(Rémy Knafou et Sylvine Pickel [1])

Le tourisme entretient une relation longue, complexe et qui s'ignore, à la durabilité, plus qu'à la "soutenabilité", pour s'en tenir à la version française du "*sustainable development*". Durable, le tourisme l'est en effet par son histoire, désormais vieille de plus de deux siècles. La "révolution touristique" est une "révolution durable" (Équipe MIT, *Tourismes 3*, 2010), en ce sens que le tourisme inventé au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (voir l'article [Le tourisme, indicateur et outil de transformation du Monde](#)) continue de nos jours de faire vivre des lieux anciens, d'en produire de nouveaux et de mettre en mouvement des masses croissantes de populations. Cela dit, la durabilité dont il est généralement question dans le tourisme dit "durable" n'est pas historique mais plutôt prospective. On attend du tourisme aujourd'hui, face à la montée des besoins, dans une humanité quatre fois plus nombreuse qu'il y a un siècle, qu'il ne conduise pas systématiquement à un certain nombre de méfaits ou de dysfonctionnement maintes fois dénoncés : la bétonisation des rivages et des vallées, l'échange inégal, des emplois à faible qualification, des consommations excessives d'énergie, etc.

Dans ce contexte, le tourisme d'aujourd'hui et plus encore de demain se doit d'être plus respectueux à la fois de la nature, des équilibres de la société et de l'économie. Cette utopie au cœur de la notion de "développement durable", avec ses trois piliers, économique, environnemental et social, est bien présente aussi dans le tourisme dit durable. Cela dit, le "tourisme durable" constitue désormais un levier très actif de remodelage des représentations, des produits et des territoires. Une chose semble sûre, les attendus du "tourisme durable" sont à l'œuvre et vont changer les mentalités des acteurs comme les attentes des touristes, en un mot l'idée que nous nous faisons du tourisme. Et ce, d'autant plus nécessairement que les besoins touristiques de notre Monde ne cessent de progresser, de se transformer aussi. En effet, même si la crise économique et financière de 2008-2010 a eu un impact négatif sur la croissance du tourisme international, nous sommes désormais en face d'un phénomène de masse à l'échelle planétaire qui est encore amené à se développer dans les années à venir. Malgré le fléchissement du nombre des arrivées internationales en 2009 – et un léger redressement en 2010 (935 millions) – l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) maintient des prévisions optimistes en pensant que le cap du 1,6 milliard d'arrivées de touristes internationaux sera franchi au plus tard en 2020.

En fait, quelle que soit l'approximation et la réalisation de ces prévisions, l'important pour notre propos est l'existence de besoins touristiques de la planète, qui sont donc immenses et encore mal connus dans le détail, les touristes nationaux étant plus nombreux que les touristes internationaux. Ce constat de base essentiel justifie la nécessité de repenser le système touristique dans la perspective à la fois du développement qui va et doit se poursuivre et du ménagement des ressources de la Terre, autrement dit d'inscrire de plus en plus, dans les faits plus que dans les seuls mots, le système touristique dans la perspective d'un "développement durable". Le quasi doublement des flux touristiques dans les 10 ou 15 ans va obliger à adapter tous les éléments du système touristique mondial, comme les systèmes nationaux qui le constituent. Et ce, sans la nécessité de recourir à l'épouvantail du "changement climatique". Or, les solutions actuellement proposées ne sont pas à l'échelle des problèmes à résoudre.

Le tourisme durable vu par le dessinateur Chappatte



14 août 2008, www.globecartoon.com/dessin
© P. Chappatte

Du "développement durable" au "tourisme durable" : textes et contexte

À l'aube du XXI^e siècle, les enjeux du "développement durable" semblent avoir investi l'ensemble des champs socio-économiques dans presque tous les pays de la planète. Chaque événement à portée médiatique mondiale est désormais prétexte à asseoir et à globaliser le concept : Jeux olympiques, Sommets de la Terre, Sommets du G20, etc.). L'énoncé des grands principes du "développement durable" [2] a donné jour à une nébuleuse de réflexions scientifiques, mais aussi économiques et politiques, l'accent étant mis en priorité sur la dimension environnementale en général et le présumé "dérèglement climatique", en particulier. Ces réflexions ont tôt concerné le tourisme : en effet, l'urbanisation touristique souvent anarchique qui suivit la Deuxième guerre mondiale fut aussi à l'origine de prises de conscience environnementales.

La montagne française, un espace pionnier de la réflexion sur le développement durable ?

La montagne française peut-elle être considérée, paradoxalement, comme un espace pionnier de la réflexion sur le développement durable ? On a souvent noté le retard de la France en matière de politique de la montagne par rapport à ses voisins alpins et même par rapport à la Grande-Bretagne (Knafo, 1985 ; Chevallier, 1995), et volontiers vilipendé le modèle français d'aménagement de la montagne (Cognat, 1973 ; Guérin & Gumuchian, 1978). C'est pourtant autour de la montagne française, surtout alpine, qu'ont émergé des préoccupations liées à la fois à l'aménagement, à la préservation de l'environnement et au développement local, parallèlement à l'explosion des pratiques touristiques.

Il faut rappeler que la hausse de la fréquentation touristique s'était accompagnée d'une intense urbanisation, peu contrôlée, au cours des années 1960. En montagne, combinée à des avalanches meurtrières (la plus meurtrière fut celle du 1^{er} février 1970 qui, à Val d'Isère, fit 39 morts à l'intérieur même du bâtiment de l'UCPA), elle alimenta les premières campagnes de presse dénonçant spéculations, passe-droits, bétonisation outrancière. Au sein du mouvement d'urbanisation touristique qui s'empara des côtes et des vallées françaises, il convient de faire une place à part aux stations de sports d'hiver créées *ex nihilo*, qui se développèrent selon les modèles architecturaux innovants de l'époque (années 1960 et 1970). Elles recherchaient une intégration, non en terme de fonte dans un milieu (environnement, paysage), mais en terme d'accessibilité des pratiques et de fonctionnalités (un promoteur unique assumant la totale responsabilité du lieu, depuis sa conception jusqu'à sa gestion). Ce fut notamment le cas, dans les Alpes françaises (Knafo, 1978), des stations de sports d'hiver dites "intégrées" : Avoriaz, Flaine, La Plagne, Val Thorens, etc. Créées grâce à des investisseurs extérieurs, elles n'avaient pas le souci prioritaire des retombées locales, même si celles-ci furent nombreuses et décisives, avec le repeuplement de communes désertées et l'enrichissement de ceux qui surent tirer parti de ces créations.

Le tourisme s'est donc vu rapidement affecté par les enjeux de respect de l'environnement et de retombées socio-économiques locales, en raison de sa nature même : recherche de sites remarquables et implantation d'activités dans des localités excentrées. Avant même que l'activité ne s'empare officiellement du concept de développement durable au début des années 1990, quelques opérateurs touristiques et investisseurs avisés surent, dès le début des années 1970, sentir ces nouvelles sensibilités. Ainsi, Michel Bezançon, l'architecte qui était en charge de la station de La Plagne (2 000m d'altitude) mit au point avec son équipe la notion de "tourisme des quatre saisons" (1971). Elle impliquait une redescente en altitude des urbanisations touristiques, à la rencontre à la fois d'une fréquentation estivale plus facile à séduire et d'une société locale parée des vertus nouvelles de l'"authenticité", valeur émergente du moment.

Les stations du tourisme des quatre saisons



En 1972, le hameau presque abandonné et en partie ruiné de Montchavin, situé à l'étage des cultures et des arbres fruitiers (1 250 m) fut doté



/... Mais c'est en 1976, avec l'ouverture de la station de Valmorel (photo ci-dessus), que les principes de ce tourisme des quatre saisons,

d'un habitat touristique nouveau (photo ci-dessus). Appartenant au domaine skiable de la Grande Plagne il fut le prototype de la nouvelle architecture touristique (station de quatrième génération) inspirée par l'habitat local : échelle réduite, formes rappelant les chalets, inspiration régionale piémontaise, etc.

L'année suivante, les 1 500 lits de cette nouvelle urbanisation touristique furent reliés par remontées mécaniques à la station-mère de La Plagne située 750 m plus haut. .../

"durable" avant la lettre, furent mis en œuvre à une échelle plus significative, à partir de l'expérience des noyaux touristiques du bas du domaine de la Grande Plagne : Valmorel fut en effet la plus basse (1 400 m) des stations intégrées créées *ex nihilo*, également par l'équipe de M. Bezançon, avec le concours plus significatif de la population locale directement associée au projet.

Clichés : R. Knafou, 1974 et 1978

C'est dans ce contexte qu'émergèrent directives nationales puis lois qui, avant la lettre, contenaient les principes du "développement durable" que l'on retrouve dans la Convention alpine. Dans le contexte français, la première moitié des années 1970 a été marquée par le basculement des sensibilités et des représentations liées à l'aménagement touristique dans ses relations tant à l'environnement naturel qu'au patrimoine culturel. Si, l'affaire de la Vanoise (menaces d'empiètement d'un aménagement touristique sur la zone centrale du parc national, 1969-1971 (voir l'encadré infra) se solda par une première grande victoire des défenseurs de l'environnement, au même moment, les Halles parisiennes de Baltard étaient détruites.

Peu de temps après, en 1973, la gare d'Orsay, désaffectée, échappait à la destruction envisagée par plusieurs projets, du fait d'un classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ces épisodes montrent qu'il y a eu, en France, un tournant au début des années 1970 dans le rapport entre aménagement et protection, annonciateur des principes en gestation du développement durable, avant même les effets économiques du premier "choc pétrolier" survenu en octobre 1973 qui, en montagne touristique, se traduisirent par une nette et longue mévente immobilière. Les mises en valeur touristiques furent alors réorientées, le "tout tourisme" étant jugé compatible avec le "tout patrimoine" émergent. Et la "pause" dans les urbanisations nouvelles annoncées dans le discours de Vallouise par le Président Giscard d'Estaing traduisait à la fois une prise en compte des nouvelles sensibilités environnementales qui se faisaient jour dans la société française et un réalisme économique fondé sur le constat de la mévente de l'immobilier de loisirs.

La montagne française, espace pionnier dans la réflexion sur l'aménagement et la protection

Années	Initiatives
1963	Création du parc national de la Vanoise, premier parc national en France.
1964	Création de la <i>Commission interministérielle d'aménagement de la montagne</i> (CIAM) et du Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM). Débuts de la création des stations intégrées de sports d'hiver en haute altitude, à distance de l'habitat permanent (La Plagne, en Savoie, etc.).
1969-1971	Affaire de la Vanoise : le promoteur de Tignes conçut un projet d'aménagement affectant un secteur de la zone centrale du parc de la Vanoise ; l'affaire devint nationale, le président de la République arbitrant finalement en faveur de l'intégrité du parc. Il en résulta la création du ministère de l'Environnement en 1971. [3]
1976 (déc.)	Ouverture de Valmorel, station intégrée de sports d'hiver de quatrième génération, établie au niveau de l'habitat permanent
1977 (août)	Discours de Vallouise du président Giscard d'Estaing annonçant une "pause" dans l'urbanisation touristique de la montagne mais proclamant aussi que le montagne doit être "vivante, active et protégée".
1977 (nov.)	Directive nationale d'aménagement sur la protection et l'aménagement de la montagne qui prohibe l'urbanisation en haute altitude.
1985 (9 janv.)	Loi montagne, loi de développement durable avant la lettre : <i>"La montagne constitue une entité géographique, économique et sociale dont le relief, le climat, le patrimoine naturel et culturel nécessitent la définition et la mise en œuvre d'une politique spécifique de développement, d'aménagement et de protection. L'identité et les spécificités de la montagne sont reconnues par la nation." (article 1er)</i>
1986	Loi littoral : inspirée des mêmes principes que la Loi montagne, elle s'efforce de concilier aménagement, développement et protection. La disposition la plus célèbre est l'interdiction de toute construction nouvelle à moins de 100m du rivage, en dehors des zones urbanisées.
1991	Convention alpine : voir infra, ci-dessous



La Convention alpine, une première initiative internationale

En 1991, la Convention Alpine, réunissant les huit États alpins et la Communauté européenne, reprit à son compte, à travers un traité territorialisé de droit international, les objectifs du "développement durable" afin d'assurer "une politique globale de protection et de développement durable de l'espace alpin". À la recherche d'une exploitation "durable" et harmonieuse de l'arc alpin, ce traité associait à l'économie des enjeux environnementaux dont la maîtrise ne peut se faire que de façon transfrontalière. Aussi, assoit-il son fonctionnement sur l'association des échelles globale et locale, en proposant une coopération internationale relayée sur le terrain par l'implication des acteurs locaux associés aux prises de décisions. Le traité demande aussi une maîtrise des flux et des aménagements touristiques dans le respect des équilibres écologiques et des "zones de tranquillité". Il donne la priorité au développement de la qualité de l'offre touristique, mais aussi la diversification économique locale, en soutenant les activités traditionnelles agricoles, sylvicoles et artisanales. Enfin, il souligne l'importance de la formation et de l'information quant au respect de l'environnement et du patrimoine local.

Ce traité n'a pas révolutionné le développement économique, social et environnemental des Alpes, (Knafou, 1994 et 2004), ses effets étant encore beaucoup à attendre dans la mesure notamment où, si désormais tous les pays ont enfin signé les dix protocoles, l'Italie et la Suisse ne les ont pas ratifiés, cette dernière au nom du primat du développement économique sur les enjeux environnementaux (refus du Conseil national en septembre 2010). Cependant, il est important car il constitue la reconnaissance des Alpes comme entité écologique et culturelle dont les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ne peuvent être traités qu'à l'échelle supranationale. À la suite de cette première initiative internationale associant tourisme et développement durable, fut organisée la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (appelée aussi "Sommet de la Terre") en 1992 à Rio de Janeiro. Ce rassemblement permit notamment l'adoption de l'Agenda 21 qui reconnaît l'importance des collectivités locales, niveau administratif le plus proche de la population pour mettre en place des politiques du développement durable.

L'émergence du concept de "tourisme durable"

C'est dans la perspective d'appliquer des préceptes du développement durable énoncés depuis 1987 (rapport Brundtland) que naquit, en 1995, le concept de *sustainable touristic development*, traduit en français par "tourisme durable". Celui-ci fut alors défini comme une "activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces" [4]. L'adoption de la "Charte du tourisme durable" par les participants de la Conférence mondiale du tourisme durable, réunis à Lanzarote (Canaries, Espagne) en avril 1995, constitua un jalon important. Le "tourisme durable" y fut défini par 18 principes s'appropriant les objectifs du développement durable ([la charte du tourisme durable de 1995, téléchargement en .pdf](#)).

Il aspire donc à un développement raisonné, associant les acteurs du tourisme, publics et privés, les ONG et les populations locales, dans un système plus solidaire, permettant de réels développements locaux par un partage plus équitable des bénéfices et des charges engendrés par le tourisme. Par ailleurs, ce tourisme doit être aussi respectueux de l'environnement et, à cette fin, la charte recommande la mise en place d'instruments politiques, économiques, juridiques et fiscaux destinés à garantir l'utilisation durable des ressources dans les activités touristiques, à échelle nationale et internationale. Les transports et les déchets liés au tourisme seront aussi l'objet d'une attention particulière afin d'encourager des mesures visant à réduire les pollutions de l'environnement. De même est recommandé le soutien au développement de la recherche et le transfert d'informations et de technologies appropriées en matière de développement durable.

L'application des préceptes du développement durable au tourisme se caractérise donc par les coopérations internationales et par l'implication des acteurs locaux pour un modèle de développement touristique plus égalitaire, favorisant une meilleure répartition des richesses grâce à des retombées économiques importantes. Un modèle intégrant aussi à part entière les enjeux environnementaux et culturels, en gérant les ressources, en s'efforçant de limiter les impacts de l'activité touristique et en mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel. Cette charte fut suivie, lors de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en 1999 à Santiago (Chili), par l'adoption du Code mondial d'éthique du tourisme (document en pop-up ci-dessous). Afin d'être un cadre de référence pour le développement rationnel et durable du tourisme mondial, ce code contient neuf articles définissant des règles générales et les aspirations de la charte et s'adressant aux gouvernements des foyers émetteurs et récepteurs de l'activité touristique, aux acteurs du tourisme publics et privés et aux touristes eux-mêmes.

En pop-up :

[Le Code mondial d'éthique du tourisme](#)

La volonté politique de rassembler intérêts économiques, sociaux et environnementaux se poursuit en 2002 par le "Sommet de la Terre" de Johannesburg organisé par les Nations Unies. Ce "Sommet du développement durable" n'omit pas les enjeux du tourisme d'autant que 2002 était aussi l'année internationale de l'écotourisme. Ce plan reprend donc les principes énoncés lors des étapes précédentes (1992, 1995, 1999) pour intégrer véritablement le tourisme au champ du développement durable en encourageant la coopération internationale, notamment par le biais des investissements, des partenariats, de l'aide et de la formation des populations d'accueil (production de produits locaux de qualité par exemple). Concernant les pays récepteurs en voie de développement, l'objectif est ainsi *"d'aider les communautés hôtes à gérer leurs projets touristiques, de façon à en retirer un profit maximum tout en limitant, autant que faire se peut, les impacts négatifs sur leurs traditions culturelles et leur environnement ?"* [5]. Le plan s'adresse aussi aux pays émetteurs, demandant l'élaboration de programmes d'enseignement et de sensibilisation, encourageant le public à pratiquer des formes de tourisme dites "alternatives", telles que l'écotourisme.

Ainsi, via un basculement des sensibilités collectives, la recherche de la durabilité – bien plus que de la soutenabilité – a envahi nos conceptions de la Terre et du Monde. Le tourisme, outil à la fois de connaissance idéale et pratique de ce Monde et de puissante transformation des espaces concernés, n'y a pas échappé. Les conséquences en sont profondes pour le tourisme d'aujourd'hui et de demain : des produits nouveaux, certes, sous d'innombrables étiquettes entretenant la confusion mais aussi et surtout une double transformation en profondeur des objets, des lieux et des démarches du tourisme.



Le "tourisme durable", entre discours, confusion et débuts de mise en œuvre

Le discours fondant le "développement durable" juxtapose par définition des éléments contradictoires qui ne facilitent pas sa mise en œuvre concrète. Le secteur du tourisme qui, loin de craindre la confusion, s'y complait souvent (cf. ses statistiques fondées sur des définitions englobantes peu rigoureuses), s'est engouffré avec une certaine ardeur dans le champ de la durabilité, ne redoutant pas d'y ajouter de la responsabilité, de la solidarité, de l'éthique et toute une série de qualificatifs au gré de son évolution. Ainsi s'accroît la confusion ambiante qui fait le bonheur d'experts et de consultants rapidement recyclés de l'aménagement au conseil en durabilité, contribuant à doper le marché des guides touristiques mais aussi à faire évoluer les mentalités des consommateurs et parfois même des producteurs.

Pourtant, l'accroissement rapide des besoins touristiques dans le Monde nécessite prises de conscience, définition de solutions adaptées et mise en œuvre rapide de celles-ci, à condition de faire l'effort de penser la spécificité de la durabilité en matière de tourisme.

Le tourisme "durable" : des normes techniques pour un tourisme acceptable et accepté

Un constat préalable s'impose : le tourisme "durable" n'est pas la mise en œuvre des principes du "développement durable" dans le champ du tourisme. C'est la mise aux normes du moment du tourisme pour le rendre socialement et politiquement acceptable ou accepté. Il s'agit donc, pour l'essentiel, d'une mise aux normes techniques, voire, dans les cas les meilleurs, environnementales. Comment expliquer ce constat ? Par l'évidente facilité que constituent les mesures techniques – il est évidemment beaucoup plus facile de mettre des vélos en libre service ou d'installer des panneaux solaires que de remédier aux inégalités sociales – mais pas seulement. Aussi et surtout parce qu'il n'est pas sûr que les principes mêmes du développement durable puissent fondamentalement s'appliquer au tourisme.

Si on se réfère à la définition de la Commission Brundtland qui fait consensus, le développement durable est *"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"*. Or cette définition vaut pour la conception classique des ressources terrestres non renouvelables, à l'instar du pétrole ou d'espèces animales ou végétales menacées, mais elle ne s'applique pas facilement au tourisme, pour au moins deux raisons : d'une part, la "ressource" touristique n'est pas une ressource comme les autres (Liu, 2003 ; Stock et al., 2003), puisqu'elle ne disparaît pas lorsqu'elle est "consommée", sauf pour une petite minorité de nostalgiques qui ne supportent pas de devoir partager des lieux touristiques avec d'autres ; d'autre part, nous ne savons rien des éventuels besoins touristiques des générations futures. Et s'il est un domaine où les besoins des générations futures servent à justifier les stratégies du moment c'est bien le tourisme car, en effet, la seule manière de ne pas compromettre ces fameux besoins des générations futures serait, dans le doute, d'arrêter toute mise en valeur touristique.

Mais il est non moins évident que dans certains territoires où le tourisme apparaît comme la seule manière d'initier un développement, la prise en compte des besoins futurs dont nous ne savons toujours rien associée au principe de précaution empêche ou compromet le développement actuel et ignore les besoins actuels des sociétés. Pour ce qui est du tourisme, on déduira que la recherche de l'équité intergénérationnelle, l'un des principes du développement durable, compromet le développement, du moins si on ignore l'historicité du phénomène et si on ramène le tourisme à la consommation d'une ressource qui s'épuise.

De plus, l'équité territoriale (Zuindeau, 2007), n'est pas davantage respectée, puisqu'il est désormais couramment admis – depuis un demi-siècle – que, pour compenser certains aménagements, d'autres lieux voisins sont privés d'aménagement, au nom d'une péréquation environnementale effectuée à un niveau régional, voire national. Ce sont là les arrangements classiques que l'on peut constater un peu partout dans le

Monde mais qui, à l'heure où l'accent est souvent mis sur le développement local, lèse les uns et confère des rentes de situation aux autres. L'équité territoriale n'est donc pas davantage respectée que l'équité intergénérationnelle, ce qui implique, pour faire passer les projets comme pour les geler, des modes de gouvernance et de régulation particulièrement sophistiqués, lesquels s'appuient largement sur la dimension idéologique de la théorie du développement durable et son éprouvée capacité de pression. D'où l'importance à accorder aux discours et à leur construction.



La multiplication des étiquettes et la confusion du vocabulaire

"Tourisme durable", "tourisme responsable", "tourisme solidaire", "tourisme éthique", mais aussi "écotourisme", "tourisme de nature", voire "tourisme d'aventure", etc., sont autant d'expressions qui ont fait florès depuis une quinzaine d'années, pour qualifier des formes plus ou moins alternatives de tourisme, révélant à la fois un besoin nouveau de nos sociétés et la confusion des esprits recouvrant de nobles aspirations comme de mercantiles préoccupations.

Toutes ces appellations ne se situent pas au même niveau : le "tourisme durable" est une notion englobante qui peut se décliner à toutes les échelles, du niveau mondial au niveau local, qui s'adresse et s'applique aussi bien aux États, aux collectivités territoriales qu'aux entreprises et aux touristes. En revanche, le "tourisme éthique" ou le "tourisme responsable" ciblent principalement les comportements et les pratiques des touristes ainsi que des entreprises. "Tourisme de nature" et "tourisme d'aventure" recouvrent des produits touristiques aux contenus plus ou moins bien définis. Enfin, bien que les définitions à caractère scientifique ne manquent pas, l'"écotourisme" correspond à des réalités très différentes pouvant inclure selon les cas le "tourisme de nature", voire le "tourisme d'aventure".

Le tourisme "durable" : quelles approches internationales ?

Un groupe de travail européen [6] a défini le concept de "tourisme durable" comme cherchant à *"concilier les objectifs économiques du développement touristique avec le maintien de la base de ressources indispensables à son existence. Plus précisément, il s'agit d'un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil"*. Il s'agit là d'une définition raisonnable, susceptible d'être mise en pratique, plus sensée que celle de l'OMT : le *"Développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes vivants."*

En effet, l'approche de l'OMT repose sur les bases idéologiques de la "capacité de charge touristique", définies théoriquement par Jean-Marie Thurot il y a maintenant trente ans, et, en particulier, sur l'idée aussi simpliste que fautive qu'une activité humaine peut se développer sans avoir d'impact, que ce soit sur le milieu naturel ou sur la société d'accueil. Le groupe de travail européen a, à juste titre, préféré une formulation plus souple, en parlant d'un tourisme qui respecterait son environnement économique et social. La notion de respect – l'un des mots-clés de notre époque – n'engageant que peu, tout réside alors dans l'interprétation qu'on en fait et dans la capacité des porteurs de projet à construire un argumentaire conforme à l'air du temps et à négocier avec leurs interlocuteurs institutionnels comme autoproclamés.

Pour notre part, nous proposons de définir le "tourisme durable" comme les différentes formes de tourisme qui, inspirées par l'idéologie de la conservation, mettent en valeur en les respectant voire en les préservant les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles, sociales) d'un territoire à l'intention des touristes accueillis de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils génèrent inévitablement. La recherche de "durabilité" est donc une affaire : a) de prise de conscience ; b) de définition de principes à respecter en prenant soin de ne pas considérer la "ressource" touristique comme une ressource qui s'épuise lorsqu'elle fait l'objet d'une mise en valeur touristique ; c) de mise en œuvre de ces principes de façon à entretenir le potentiel touristique du lieu en fonction de la succession des pratiques et sensibilités dominantes.

L'écotourisme une forme de "tourisme durable"

L'écotourisme est une des formes du "tourisme durable" : *"forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier ou d'admirer le paysage, les plantes, les animaux sauvages ou manifestation culturelle (passée ou présente) dans ces zones"* (Ceballos-Lascurain, 1987). Selon *The World Conservation Union (IUCN)*, *"L'écotourisme est une visite, responsable au plan de l'environnement, dans des milieux naturels relativement peu"*

perturbés, avec le but d'apprécier la nature (et toute autre dimension culturelle du passé ou du présent), qui fait la promotion de la conservation, qui a un faible impact négatif et qui permet une implication socio-économique des populations locales".

On le constate, la définition de l'écotourisme contient une ambiguïté fondatrice dont il a du mal à se sortir : en effet, cette forme de tourisme centrée sur la découverte des écosystèmes ou agrosystèmes est bien obligée aussi de s'intéresser aux hommes qui vivent en symbiose avec ces systèmes, au moins dans les territoires peu facilement accessibles d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie ou d'Océanie. D'où cette tendance, désagréable idéologiquement, à naturaliser la société comme le faisaient les explorateurs puis les colons des siècles passés, en mettant les sociétés indigènes sur le même plan que la faune et la flore... Cela dit, l'écotourisme ne se limite à ces seuls espaces d'accès difficile, représentés par exemple par la forêt amazonienne, mais c'est aussi un tourisme qui peut se pratiquer dans les pays riches et, dès lors, prend une forme de tourisme de proximité plus facilement responsable de son "empreinte écologique".

Moyen de valoriser, voire de célébrer la biodiversité, l'écotourisme permet au touriste de pénétrer dans des espaces qui naguère encore lui étaient fermés. On n'a, semble-t-il, pas encore pris conscience – surtout dans les milieux qui font la promotion de cette forme de tourisme et qui en vivent – de cette dimension perverse de la formule qui, sous couvert de bonnes pratiques et de bons sentiments, s'insinue dans les espaces les plus protégés, achevant la conquête touristique de la planète. D'où l'utilité, voire la nécessité, de prises de conscience et de modes d'emploi destinés à encadrer les pratiques touristiques et, ce faisant, à faire évoluer les comportements.

Des conseils et des méthodes pour un "tourisme durable"

L'exploitation de demandes nouvelles en matière de tourisme par le marché ont favorisé l'apparition de nombreux guides destinés à promouvoir un "tourisme durable", les uns destinés aux professionnels, les autres directement au grand public. De son côté, dans la foulée de la "Charte du tourisme durable", issue de la conférence de Lanzarote (1995), l'OMT n'a cessé de produire des documents destinés à imposer la thématique et à préciser développements et applications depuis "Le tourisme durable dans les zones protégées" jusqu'au "tourisme : catalyseur de développement durable" [7].

Beaucoup de guides destinés au grand public se présentent comme des actes militants, alors même qu'il s'agit d'actions classiquement commerciales. En France, le premier à ouvrir la voie fut le *Lonely Planet* qui, dès 2007, publia "Itinéraires responsables. Quelques pistes pour un autre voyage." Surfant sur son image de marque de guides destinés à un public éclairé se démarquant de "l'horrible tourisme de masse", le *Guide du Routard* suivit en 2008 avec la publication d'un "Guide du routard du Tourisme durable", avec le concours de l'ADEME : "*Partir en vacances a forcément des répercussions, et à l'heure où l'on se préoccupe du réchauffement de la planète, de la surconsommation d'énergie, des déséquilibres Nord-Sud, le Guide du routard se doit de réfléchir à un nouveau type de tourisme, à taille humaine, soucieux de réduire et/ou à défaut de mieux contrôler son impact sur l'environnement naturel et d'être porteur de progrès sur le plan économique et social. Faire en sorte que le voyageur ne soit plus seulement un visiteur passif mais un acteur de son voyage, adoptant des comportements responsables. Vous trouverez une sélection d'adresses, loin d'être exhaustive mais suffisante pour prouver que le tourisme durable peut rimer avec charme, confort et plaisir.*"

On voit comment la rhétorique du moment est recyclée commercialement, sans ambition excessive dans la mesure où visiblement les auteurs de ce guide ont bien compris que leurs solutions n'étaient pas à la hauteur de l'importance des problèmes à résoudre. En revanche, ce guide, comme d'autres du même genre, peut faciliter la modification des pratiques des touristes qui ne pourront pas éternellement demeurer sourds à la nécessité d'adopter un comportement plus responsable.



Des exemples ponctuels et localisés de mises en œuvre du tourisme "durable"

Les exemples de mise en œuvre d'éléments d'une politique de "tourisme durable" sont innombrables, dans des entreprises de toutes tailles, dans divers produits ainsi que dans différents lieux à différentes échelles. Même si ces initiatives sont dispersées et disparates, l'ensemble, par consolidation progressive, devrait finir par constituer une politique du "tourisme durable".

Les initiatives peuvent être de nature sectorielle. Ainsi, en France, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a multiplié les initiatives dans le champ du tourisme et des transports dont l'encadré ci-dessous rend compte.

La promotion d'un tourisme "durable" : l'Ademe s'engage

Dès 2003, l'agence a publié un "Guide de	Dans le domaine des transports et des mobilités,
--	--

sensibilisation à l'environnement des stations de sports d'hiver pyrénéennes", contenant tout un ensemble de mesures pratiques : améliorer la gestion des déchets, préserver la qualité de l'eau et en économiser la consommation, réduire les nuisances de bruit, éviter les pollutions du sol et du sous-sol, etc.. En 2006, l'Ademe et Voyage-sncf.com ont collaboré à la création de l'EcoComparateur® des émissions de CO2 des voyageurs (voir ci-contre).

Partenaire de l'Association nationale des maires des stations de montagne depuis mai 2007, l'agence a accompagné des opérations de Bilan Carbone, soutenu des démarches de management environnemental et de sensibilisation des touristes des stations de sport d'hiver à leurs impacts. L'Ademe participe également aux opérations Ports Propres menées en région Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Soutenus par l'Agence de l'eau et les DIREN, les labels décernés concourent à l'amélioration de la qualité environnementale des ports de plaisance PACA (gestion des déchets, qualité des eaux...).

Dans le secteur hôtelier, l'Ademe a développé plusieurs initiatives : elle accompagne une dizaine d'hôtels de la région Aquitaine dans le processus de certification à l'éco-label européen. En 2003, les gîtes de France en PACA ont développé avec l'aide de l'agence le label "Ecogites" (label décerné aux gîtes respectant démarche environnementale et sensibilisation de leur clientèle à la protection de l'environnement).

L'agence s'est aussi engagée à promouvoir certaines démarches innovantes du programme "Earth Guest" (du groupe Accor), afin de permettre une meilleure diffusion des bonnes pratiques à l'ensemble de la branche hôtellerie, restauration et discothèques (voir ci-contre). Ce programme, qui répond à la devise "la Terre nous accueille et nous accueillons le monde", est un conglomérat de programmes divers mais politiquement très corrects : actions contre le tourisme sexuel, le SIDA, pour le commerce équitable, la construction d'hôtels solaires, charte Environnement de l'hôtelier, etc.

sources majeures d'impact de l'activité touristique, les outils de calcul et de comparaison se sont multipliés sur le web. Ces outils, qui ont des fonctions indéniables de communication et de promotion des entreprises initiatrices, font parfois des efforts réels de vulgarisation scientifique.

L'écoComparateur du site Voyages-sncf



<http://ecomparateur.voyages-sncf.com>

Earth Guest : "La Terre nous accueille et nous accueillons le monde"

Lancé en 2006 pour fédérer les initiatives du Groupe en matière de responsabilité sociétale et environnementale, le programme "Earth Guest" est une réponse concrète à la montée des préoccupations sociétales et environnementales ainsi qu'aux fléaux sanitaires qui nous menacent." (groupe Accor).



www.accor.com/fr/developpement-durable.html

L'Ademe s'est aussi engagée à promouvoir certaines démarches innovantes du programme "Earth Guest", du groupe Accor (encadré ci-dessus). Une partie des initiatives d'Accor est constituée de mesures très concrètes, d'échelle individuelle modeste (changer les ampoules, réduire la consommation d'eau ou de cosmétiques) mais qui, cumulés pour l'ensemble du groupe, présentent des résultats non négligeables. En revanche, on ne peut en dire autant de certains discours de ce même groupe, montrant qu'il est plus facile de changer la composition des savons et des shampoings que de gérer le devenir de grands sites : "1,8 M de touristes visitent chaque année la Grande Barrière de Corail au large de l'Australie. La beauté d'un site naturel attire les visiteurs, si bien que les hôtels de tourisme se retrouvent souvent implantés dans des écosystèmes fragiles. Pour sa part, Accor s'engage pour la préservation de l'environnement naturel en mobilisant régulièrement ses équipes." (voir la rubrique "Biodiversité" des "Priorités Eco" sur le site web)

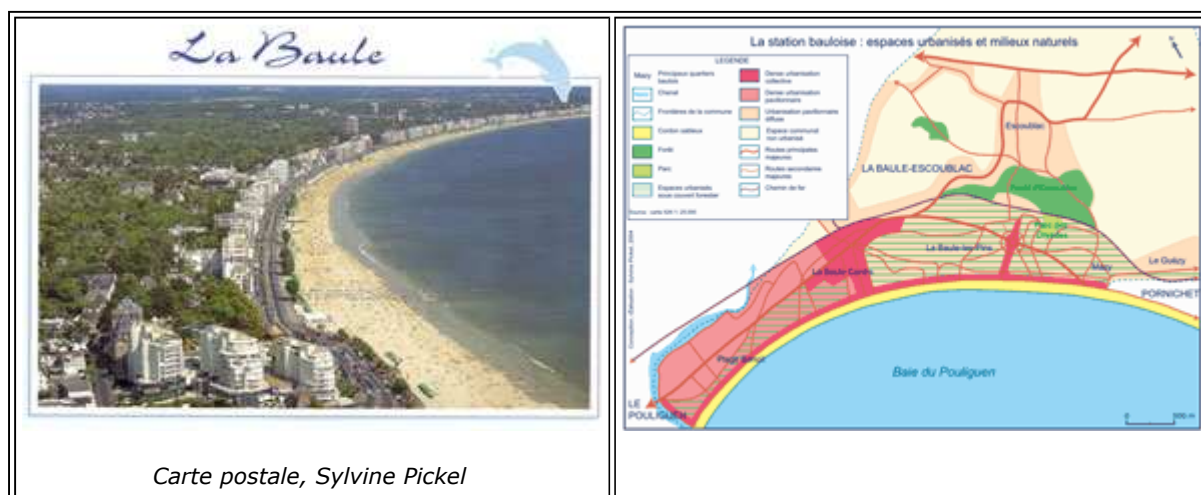
Les lieux traditionnels du tourisme "de masse" s'efforcent aussi de répondre aux enjeux du développement durable. À l'échelle locale, on ne compte plus les stations, quartiers de stations ou lotissements touristiques qui se sont engagés sur la voie du "tourisme durable" via des réalisations inégalement ambitieuses.

On ne sera pas étonné de constater que les parmi les premières initiatives on trouve une commune de Majorque, Calvià, les Baléares présentant la caractéristique d'une réactivité au marché très supérieure à la moyenne des lieux touristiques. Dès le début des années 1990, la commune – l'une des plus urbanisées touristiquement de Majorque – s'engagea dans une politique très volontaire d'amélioration des infrastructures (en particulier le rejet des eaux usées), de récupération d'espaces publics en front de mer (dynamitage d'un hôtel racheté par la commune) et d'habile communication autour de cette nouvelle politique [8].

À l'instar de Calvià, les lieux traditionnels du tourisme dit "de masse" se voient désormais contraints d'intégrer la nouvelle politique du développement durable, ce qu'ils font avec plus ou moins de bonheur. En France, on observe une véritable adaptation des stations à ces nouvelles législations, mais plus encore, à cette nouvelle sensibilisation de ses clientèles.

La Baule, une station touristique urbanisée et protégée

La Baule, notamment, qui se caractérise par une urbanisation très concentrée sur son littoral, se démarque aussi par l'importance qu'elle accorde à la qualité de son environnement : politique de l'arbre permettant la conservation d'une dense pinède qui participe à l'identité de la station ; très important investissement dans le nettoyage des plages ; acquisition, en 2006, d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) protégeant son patrimoine urbain.



Carte postale, Sylvine Pickel

Fos-sur-mer, surtout connue comme port industriel, obtient aussi depuis plusieurs années le convoité Pavillon Bleu, récompensant une forte implication dans la gestion de l'eau, des déchets (présence de déchetterie, tri sélectif...) et de son environnement en général (urbanisme, aménagement des plages pour accueillir les personnes à mobilité réduite, protection et gestion des espaces naturels, sensibilisation et d'éducation à l'environnement).

Les stations touristiques se sont aussi lancées dans des démarches de certification environnementale. Dans les Alpes françaises, Les Ménuires et Montgenèvre ont ouvert la voie (ISO 14001 et Qualité Sécurité Environnement [9]). Les bilans d'émissions de gaz à effet de serre se multiplient. Certaines stations en arrivent à des mesures compensatoires, comme c'est le cas d'Arosa (Suisse) ou bien d'Aspen (États-Unis) où, depuis 2000 près de 200 stations se sont engagées dans une réduction de leurs impacts environnementaux et climatiques (approvisionnement en énergies renouvelables, architecture de haute-qualité environnementale, etc.) avec la charte *Sustainable Slopes* de la *National Ski Areas Association (NSAA)* (Bourdeau, 2008).



Des politiques nationales qui favorisent l'écotourisme

À l'échelle nationale, le Costa Rica est probablement l'exemple le plus célèbre de destination écotouristique. Le pays qui, avec près de 2 millions de touristes par an, est la première destination touristique d'Amérique centrale s'est lancé dans le tourisme en général et l'écotourisme en particulier à la suite de la crise de ses ressources traditionnelles (le café et la banane), au cours des années 1980. Dans les faits, l'intérêt à l'égard d'une nature riche (la densité faunique et floristique y est bien plus grande que dans les pays connus pour leur biodiversité) et peu modifiée a précédé la mise en tourisme. Ainsi, à la faveur d'initiatives nord-américaines relatives à la conservation comme à l'exploitation des forêts tropicales, émergea l'intérêt pour la nature tropicale, si bien que l'Institut costaricien du tourisme (*Instituto costarricense de turismo*, ICT) créé en 1995, œuvra en faveur de la création de parcs nationaux, liant organiquement conservation de la nature et fréquentation touristique. (...)

[Voir la suite en page du corpus documentaire :](#)

Le Costa Rica, un modèle pour l'écotourisme ?

(...) Ainsi le Costa Rica a vu sa fréquentation touristique s'envoler et le tourisme est devenu le premier poste économique avant l'agriculture ! Destination de pointe en matière d'écotourisme, le Costa Rica doit gérer son succès, c'est-à-dire une fréquentation souvent massive, liée notamment à l'arrivée de navires de croisières, sur des littoraux qui commencent à être par endroits transformés par l'économie touristique (golfe de Papagayo), dans une nature protégée. (...) Au demeurant, à l'heure actuelle, sur le plan de l'écotourisme et plus largement du "développement durable", la stratégie costaricaine semble avoir été largement payante et cette destination demeure la référence internationale incontournable en matière d'écotourisme et de développement touristique jusqu'à présent à peu près contrôlé.

Mais on concevra que ce fonctionnement, ajouté à la massification des flux, justifie des critiques internes à l'égard de cet écotourisme et la promotion d'autres formules, plus artisanales mais qui se veulent plus conformes au modèle idéal, tel, par exemple, "l'agrotourisme communautaire" qui permet à des agriculteurs et artisans de recevoir en petits groupes des touristes étrangers afin de les initier à la véritable culture locale. Et ce, dans l'attente probable, si le succès de cette formule vient, d'une autre forme qui se présenterait comme moins dévoyée, chaque forme nouvelle de produit, dans la sphère écotouristique, prenant généralement soin de commencer par faire le procès en insuffisance d'authenticité et d'orthodoxie de celle qui l'a précédée.

Dans les pays en développement, aux enjeux de la conservation environnementale et culturelle s'ajoute la question cruciale d'une meilleure répartition des produits du tourisme, les élites au pouvoir ayant parfaitement su monopoliser la rente touristique. Une réponse de long terme passe notamment par la formation de cadres. Ainsi, en Indonésie, le gouvernement investit actuellement dans les écoles et les universités offrant des formations spécialisées dans le tourisme et l'hôtellerie. Il octroie des bourses aux étudiants, mais aussi aux enseignants de ces formations (dont le niveau n'excède pas généralement la Licence), afin qu'ils se perfectionnent au sein de leurs institutions et à l'étranger (accord notamment avec des universités australiennes et françaises). L'objectif du gouvernement est de multiplier les cadres locaux, à même de contribuer à l'orchestration du développement touristique présent et à venir sur ses îles - notamment sur Bali.

Conclusion

Pour l'essentiel, le "tourisme durable" oscille à l'heure actuelle entre tentatives et pratiques très minoritaires, voire encore marginales, et politiques de marketing des collectivités territoriales comme des entreprises qui communiquent beaucoup sur le thème bien plus qu'elles ne le mettent en pratique. Autrement dit, pour l'instant, si le "tourisme durable" est omniprésent dans les discours, il l'est encore peu sur le terrain ; et lorsqu'il l'est, c'est à travers des mesures ou des réalisations sectorielles qui ne mettent presque jamais en œuvre la globalité et l'ambition du concept de base.

Par ailleurs le tourisme durable est-il "rentable" ? Le tourisme étant à la fois un enjeu de société, une opportunité de rencontre (y compris entre cultures différentes), une manière de s'éduquer au Monde et donc de le voir autrement, mais aussi une source de richesse matérielle considérable, on ne nous en voudra peut-être pas de conclure par une question aussi triviale. Une question qui, pourtant, conditionne largement le succès ou l'échec des objectifs du "tourisme durable" car, si les touristes n'adhèrent pas vraiment à ces principes, ce tourisme demeurera un tourisme de niche pour militants convaincus de la justesse de leur thèse.

Sur cette question, la littérature scientifique est déjà abondante, tant sur le plan théorique qu'empirique (Muir-Leresche et Nelson, 2000; Zhang et Jensen, 2000 ; Ashley et Elliott, 2003; Creaco et Querini, 2003; Freytag et Vietze 2009 et 2010). Leurs conclusions sont nuancées, voire contradictoires. La "nature" en général, la biodiversité en particulier, y sont bien présentées comme des facteurs qui influencent la demande. Et ce, même si l'association de la protection de l'environnement et du développement n'est pas toujours perçue comme allant de soi, surtout dans les pays pauvres, en quête d'essor économique. De même, pour nombre de militants de la cause environnementale, l'innocuité du développement touristique en matière de biodiversité reste à démontrer.

Or, pour nombre d'auteurs, l'enjeu se situe justement dans ces pays en développement, dans la mesure où le "tourisme durable" peut y être conçu comme une opportunité d'accéder d'emblée à un type de développement plus maîtrisé et moins perturbateur des milieux concernés, sans passer par les erreurs ou les excès du tourisme de masse des dernières décennies du XXe siècle. Mais, pour le moment, les études de cas empiriques dont nous disposons nous montrent plutôt une cohabitation plus ou moins déséquilibrée entre "bon" (surtout à destination des catégories les plus riches de la population mondiale des touristes) et "mauvais" tourisme. Le vertueux "tourisme durable" conserve donc encore une dimension utopique, au moins tant qu'il y aura des sites à mettre en tourisme.



Notes

[1] Rémy Knafou, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et Sylvine Pickel, université d'Angers

[2] Sur l'origine du concept, nous renverrons à d'autres sources, en particulier le dossier de Géoconfluences (nouvel onglet), [Le développement durable, approches géographiques](#).

[3] Lionel Laslaz, La contestation des Parcs nationaux alpins français, [Chronologie et typologie des conflits autour des Parcs nationaux alpins français](#)

[4] Council of Europe, *Naturopa*, n°84, p.7, 1997

[5] Rapport final du Sommet de la Terre de Johannesburg, 2002

[6] Chantal Merchadou (rapporteur), La promotion de la protection de l'environnement et du développement durable en matière de tourisme. Vers un agenda 21 européen du tourisme, juin 2001.

[7] Quelques publications de l'OMT sur le "tourisme durable" : *Agenda 21 for the Travel and Tourism Industry* (1997) / Le tourisme rural : une solution pour l'emploi, le développement local et l'environnement (1997) / Développement d'un tourisme durable – guide à l'intention des planificateurs locaux (1998) / Développement durable du tourisme – bibliographie annotée » (1999) / Code Mondial d'Éthique du Tourisme (2000) / Développement durable du tourisme : Une compilation des bonnes pratiques (2000) / Le tourisme dans les pays les moins avancés (2001) / Le tourisme et la réduction de la pauvreté (2002) / La valorisation de l'apport économique du tourisme pour les communautés locales et la réduction de la pauvreté (2002) / Le tourisme durable dans les zones protégées (2002) / Initiatives volontaires en faveur du tourisme durable (2002) / Le tourisme : catalyseur de développement durable (2002) / Le développement durable de l'écotourisme : une compilation des bonnes pratiques des PME (2003), etc.

[8] Les dates-clés du tourisme durable à Calvià :

- Février 1996 : accord en vue du développement d'un agenda 21 local

- Juillet 1996 : déclassification de 1 350 ha de sols urbanisables

- Avril 1997 : Approbation de la "*Declaración de Calvià*" sur le "*Turismo y Desarrollo Sostenible*" (tourisme et développement durable)

- Novembre 1997 : la commune est lauréate du prix des "villes durables"

- Juillet 1998 : adoption de dix dispositions stratégiques destinées à planifier la réhabilitation intégrale des lieux urbanisés de la commune, etc.

[9] La mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) peut être un atout pour les organismes qui en font le choix. La famille ISO 14000 traite de divers aspects du management environnemental. La certification volontaire ISO 14001 permet de faire reconnaître les bonnes pratiques environnementales auprès des parties intéressées : clients, investisseurs, assureurs, fournisseurs, riverains ou pouvoirs publics.

- Organisation internationale de normalisation (ISO), la famille ISO 14000 "management environnemental :

www.iso.org/iso/fr/iso_catalogue/.../environmental_management.htm

- Dossier du Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sur la certification ISO 14001 :

www.lne.fr/fr/marches/environnement/certification-environnement.asp

● Références bibliographiques citées

- Ashley C., Elliot J. - Just Wildlife ? Or a Source of Local Development ? in: *Natural Resource Perspectives* 85, pp. 1-6, 2003

- Babelon J.P., Chastel A. - *La notion de patrimoine*, Liana Levi, Paris, 1994

- Bertho Lavenir C. - *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Edition Odile Jacob, Paris, 1999

- Bouineau A. - *L'île d'Oléron et ses plages*. Réédition LOCAL, St Pierre d'Oléron, 1906

- Boukhris L. - *L'écotourisme au Costa Rica : des représentations mythifiées de la nature aux réalités d'un tourisme mondialisé*, mémoire de master recherche, Université Paris IV, 2008

- Bourdeau P. - "Les défis environnementaux et culturels des stations de montagne. Une approche à partir du cas français", *Teoros* n°31, 2008

- Céron J.P., Dubois G. - "À la recherche d'une éthique du tourisme", *Les Cahiers Espaces*, n° 67, novembre, 2000

- Chevallier M. - *Les sports d'hiver, espaces et cultures ; généalogie culturelle des représentations et usages touristiques hivernaux en montagne*, thèse, Institut de Géographie Alpine, 1995

- Cognat B. - *La montagne colonisée*, éditions du Cerf, 1973

- Creaco S., Querini G. - *The Role of Tourism in Sustainable Economic Development*, Mimeo, 43rd Congress of European Regional Science Association, 27. August – 30. August 2003, Zagreb, 2003

- Council of Europe - *Naturopa*, n°84, p.7, 1997

- Équipe MIT, *Tourismes 2. Moments de lieux*, Belin, 2005

- Équipe MIT, *Tourismes 3. La révolution durable*, Belin 2011

- Freytag A., Vietze C., Völkl W. - "What Drives Biodiversity? An Empirical Assessment of the Relation between Biodiversity and the Economy" in : *Jena Economic Research Paper*, 25/2009, pp. 1-20., 2009

- Freytag A., Vietze C. - "Can nature promote development? The role of sustainable tourism for economic growth", in: *Jena Economic Research Paper* (joint publication of the Friedrich Schiller University and the Max Planck Institute of Economics, Jena, Germany), 08/2010, pp. 1-33., 2010

- Gay J.-C. - "Tourisme, politique et environnement aux Seychelles : Les masques du tourisme", in : *Tiers Monde*, n°178, pp. 319-339, 2004

- Guérin J.-P. & Gumuchian H. - *Pourquoi les sports d'hiver ?*, Institut de Géographie Alpine édit., 1978

- Knafou R. - *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises. L'aménagement de la montagne "à la française"*, Masson, 1978

- Knafou R. - "L'évolution de la politique de la montagne en France", *L'Information géographique*, p. 53-62, 1985

- Knafou R. - *Les Alpes*, P.U.F., 1994

- Knafou R. - *Les Alpes. Une montagne au cœur de l'Europe*, La Documentation photographique, 2004

- Lazzarotti O., Violier Ph - *Tourisme et patrimoine. Un moment du Monde*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2007

- Liu Z. - "Sustainable tourism development : a critique". *Journal of Sustainable Tourism*, 11 (6). pp. 459-475, 2003

- Merchadou Ch. (rapporteur) - *La promotion de la protection de l'environnement et du développement durable*

en matière de tourisme. *Vers un agenda 21 européen du tourisme*, juin 2001

- Muir-Leresche, K., Nelson R.H. - *Private Property Rights to Wildlife: The Southern African Experiment*, Mimeo, Harare and Maryland: University of Zimbabwe and University of Maryland, 2000
- Laborde P. - *Histoire du tourisme sur la Côte Basque, 1830-1930*, Atlantica, Biarritz, 2001
- Miller G.& Twining-Ward - "Monitoring for a sustainable tourism transition, the challenge of developing and using indicators". Cabi publishing, 2008
- Robic M.-C., Mathieu N. - "Géographie et durabilité : redéployer une expérience et mobiliser de nouveaux savoir-faire", *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, 2001
- Stock M. et al. - *Le tourisme : acteurs, lieux, enjeux*, Belin, 2003
- Tardif J. - "Ecotourisme et développement durable", *Vertigo*, 4, 1, 2003, accessible à l'url suivante : www.vertigo.ugam.ca/vol4no1/art1vol4n1/jonathan_tardif.html
- Tardif J.[2003], "Ecotourisme et développement durable", *Vertigo*, 4, 1, accessible à l'url suivante : www.vertigo.ugam.ca/vol4no1/art1vol4n1/jonathan_tardif.html
- Zhang, J., Jensen C. - "Comparative Advantage: Explaining Tourism Flows", in: *Annals of Tourism Research* 34 (1), pp. 223-243, 2007
- Zuindeau B. - "Territorial equity and sustainable development", *Environmental Values*, n°16 (2), p. 253-268, 2007

● Références webographiques

- Le dossier "[Le développement durable, approches géographiques](#)"

- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/ UNEP) :

> Tourism and Environment Programme, www.unep.fr/scp/tourism

> Trois ans de parcours pour le tourisme durable,

www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/FINALREPORT2009_version_francais_final.pdf

Rapport consacré au processus de Marrakech qui fait l'inventaire de programmes d'action et de "bonnes pratiques".

> La campagne "Passeport vert" est une initiative du Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable né du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg en 2002 et de la mobilisation pour une consommation et une production durables (CPD) qui en est issue et qui a abouti au "processus de Marrakech" en 2003. www.unep.fr/greenpassport.

- Le Partenariat pour les critères mondiaux de tourisme durable (CMTD - *Partnership for Global Sustainable Tourism Criteria / GSTC*) est une coalition de plus de 30 organismes qui intègrent la durabilité dans le tourisme. Il s'efforce d'apporter des orientations et des critères clairs pour toute entreprise du tourisme soucieuse de Responsabilité sociale et environnementale (RSE), articulés autour des thèmes suivants : gestion efficace de la durabilité ; maximisation des avantages sociaux et économiques pour la communauté locale ; réduction des impacts négatifs pour le patrimoine culturel et le patrimoine écologique. Le partenariat CMTD élabore des documents éducatifs et des outils techniques afin d'aider les hôtels et les voyageurs à mettre en œuvre les meilleures pratiques de tourisme durable. www.sustainabletourismcriteria.org

- Sustainable Tourism Destinations: A Pathway for Tour Operators Liane Fredericks, Roman Garstea, Sergio Monforte School of Engineering Blekinge Institute of Technology Karlskrona, Sweden 2007/08
www.bth.se/fou/cuppsats.nsf/.../Master_Thesis_Sustainable%20Tourism%20Destination.pdf

- Concernant les Alpes :

> La Convention alpine : www.alpconv.org/home/index_fr

> Les Alpes, huit pays, un seul territoire :

www.alpconv.org/documents/Permanent_Secretariat/web/library/AlpenkonventionsBuch.pdf

> ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, rassemble toutes les catégories d'espaces protégés de grande taille dans le périmètre de la Convention alpine : <http://fr.alparc.org/le-reseau-alparc>

**Rémy Knafou, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne,
Sylvine Pickel, université d'Angers**

pour Géoconfluences le 4 février 2011



Retour haut de page

Mise à jour : 04-02-2011



